



Voitures électriques : Yespark lance ReCharge, première solution de place de parking avec borne de recharge intégrée

Paris, le 15 mars 2021 – D'ici à 2030, les voitures électriques représenteront la majorité du parc automobile. Pourtant, l'offre de bornes de recharge actuelle n'est pas suffisante et se dégrade très vite. Pour répondre à cette forte demande à venir, Yespark, leader de la location de places de stationnement longue durée, lance ReCharge. La solution permet de louer une place de parking avec borne de recharge électrique intégrée. Preuve de la pertinence d'un tel modèle, l'entreprise vient de signer un partenariat avec la RIVP, bailleur social engagé dans un objectif de neutralité carbone, pour l'installation d'une centaine de bornes d'ici à la fin de l'année.

Déséquilibre avec la demande de demain

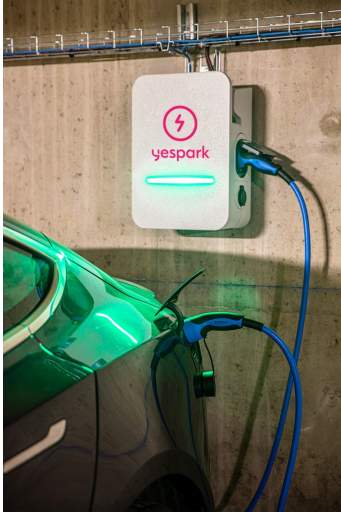
En 2020, les ventes de voitures électriques ont franchi un cap historique avec plus de **110 000 immatriculations** enregistrées. Entre l'interdiction du diesel d'ici 2024, les aides proposées par le gouvernement pour l'achat d'un véhicule électrique (jusqu'à 17 000€ cumulés) et la volonté des français de réduire leur impact environnemental, opter pour une voiture électrique devient une évidence. **Selon un sondage 2020 Harris Interactive / RTL / Turbo, 67% des français** se disent prêts à acheter un véhicule électrique mais **33% l'envisagent réellement** compte tenu des contraintes. Les bornes publiques en voirie demeurent en effet peu nombreuses : environ **31 000** alors que le gouvernement s'est fixé pour objectif d'en avoir **100 000** d'ici la fin de l'année. Leur usage est quant à lui contraignant avec une autorisation de stationnement de moins d'une heure uniquement.

ReCharge, l'offre électrique repensée

Spécialiste de la location de places de stationnement longue durée, Yespark anticipe les futurs besoins en lançant **ReCharge. Première solution tout-en-un incluant la location d'une place de parking avec abonnement électrique (3,7 kW)**, ReCharge répond à un double enjeu : la difficulté de trouver où se garer en zone urbaine et de pouvoir recharger sa voiture tous les jours.

"Alors même que l'industrie automobile se mue vers le tout électrique et que l'État presse le pas, force est de constater que les infrastructures de recharge ne sont pas prêtes à accueillir en ville un tel parc automobile."

Avec Yespark ReCharge, nous voulons être cette solution qui d'ici 2030, équipera plusieurs centaines de milliers de places de parking en borne de ReCharge afin de répondre à 2 enjeux de la ville de demain que sont la disparition des places en surface et l'électrification du parc Automobile." Thibaut Chary, Co-fondateur et Président de Yespark



Proposé à **49€/mois** (en plus de l'abonnement à la place de parking), ReCharge inclut une consommation électrique de **200 kWh/mois**, ce qui correspond environ à **1 500 km/mois pour une Renault Zoé**. Et qui équivaut à **78 litres d'essence** pour une Renault Clio V, soit **115 €/mois de dépenses de carburant**.

Les prises ou bornes électriques sont **verrouillées par un badge ou une clé spécifique** mis à la disposition de l'abonné.

Un premier partenariat d'envergure avec la RIVP

Consciente du potentiel d'un tel dispositif, la RIVP (**Régie Immobilière de la Ville de Paris**) a signé en octobre 2020 un **partenariat** avec Yespark afin d'équiper **14 parkings en bornes de recharge**. **50 bornes** seront installées d'ici à la fin du **premier semestre 2021**, une centaine fin 2021.

« Partenaires de longue date, la RIVP et Yespark se sont associés pour expérimenter une offre de stationnement associée à une borne de recharge. Les abonnés pourront désormais se garer et recharger leur voiture dans les parkings souterrains de la RIVP. Tout en réduisant la vacance, cette pratique contribue à la modernisation de l'offre de stationnement à Paris, à la fluidification de la circulation, à la libération de l'espace public et s'inscrit dans une démarche de neutralité carbone. Elle s'inscrit pleinement dans la réflexion engagée dans le cadre des états généraux du stationnement. »

Simon Molesin - directeur technique, RIVP





A propos de Yespark

Créé en 2014 par Thibaut Chary et Charles Pfister, Yespark est le spécialiste de la location de places de stationnement longue durée en France, en Italie et aux Pays-Bas. Yespark permet de valoriser les actifs des bailleurs sociaux et des entreprises en commercialisant des places de parkings vacantes. En 2020, Yespark a reversé 8 millions d'euros aux bailleurs sociaux. En France, Yespark est présent dans plus de 570 communes et dispose d'un parc locatif de plus de 35 000 places de parking dont 8 000 en Ile-de-France.

Contact presse :

Julie Dalsace / julie.dalsace@eurosagency.eu / 06.78.70.96.05